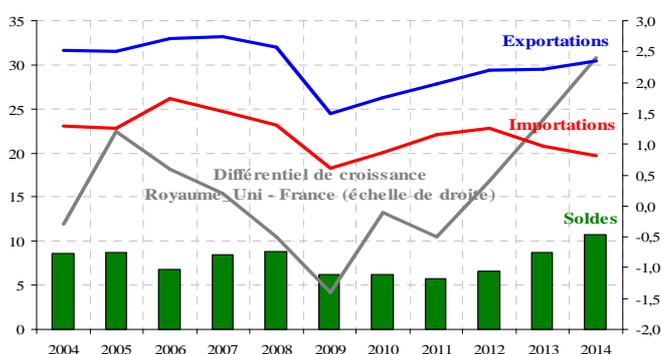




Le Royaume-Uni, premier excédent bilatéral de la France

Le Royaume-Uni, cinquième client de la France, constitue le premier excédent bilatéral français à 10,8 milliards en 2014. La France dégage de confortables excédents sur les biens manufacturés, notamment dans les industries agroalimentaires (vins, cognacs, fromages), le secteur automobile et le secteur du luxe. La plupart des pays européens affichent également des excédents vis-à-vis du Royaume-Uni sur les produits manufacturés.

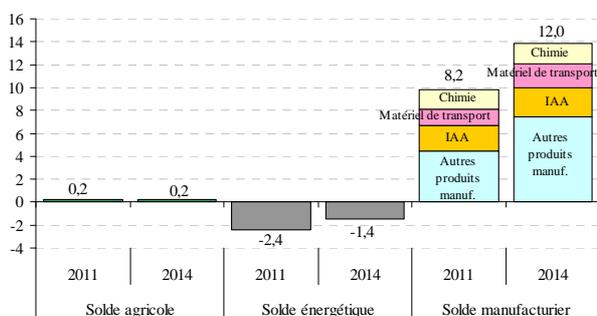
Graph.1 : Evolution de l'excédent bilatéral de la France vis-à-vis du Royaume-Uni (en milliards d'euros)



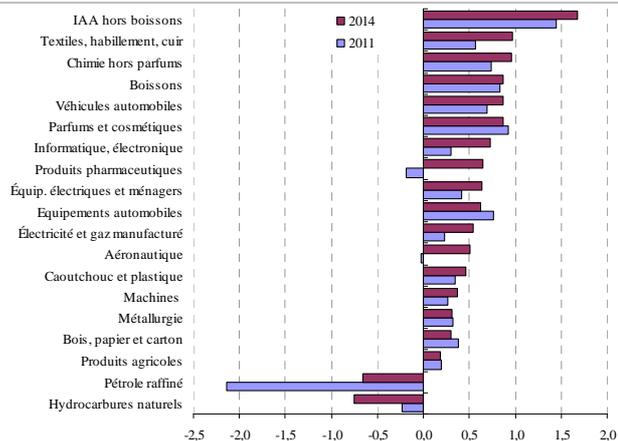
Sources : Douanes et Eurostat

Le différentiel de croissance est l'écart entre le taux de croissance du PIB de la France et du Royaume-Uni. Il est maximal en 2014 (2,4 points) avec une croissance de +2,8 % au Royaume-Uni, contre +0,4 % pour la France

Graph.2 : Soldes agricoles, énergétiques et manufacturiers en 2011 et 2014 (en milliards d'euros)



Graph.3 : Solde par produit en 2011 et 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes

La désindustrialisation au Royaume-Uni s'accompagne d'un déficit manufacturier chronique

Le poids de l'industrie dans le PIB recule de façon très marquée au Royaume-Uni passant 18 % en 2002 à 14 % en 2012. Cette tendance à la désindustrialisation touche également la France et la plupart des grands pays industrialisés, à l'exception notable de l'Allemagne dont l'activité industrielle se maintient (passant de 25 % à 26 %). Le Royaume-Uni est ainsi très dépendant des importations de biens. Il présente le plus gros déficit commercial européen, soit -134 milliards d'euros en 2014, suivi par la France (-71 milliards), alors que l'Allemagne enregistre le premier excédent commercial avec 220 milliards.

La tertiarisation de l'économie britannique se caractérise par une spécialisation très forte dans les services exportables. Le secteur financier génère notamment le plus gros excédent européen de la balance des services, soit 107 milliards en 2014 (contre 20 milliards pour la Grèce au 2^{ème} rang européen et 15 milliards pour la France au 4^{ème} rang derrière le Luxembourg avec 18 milliards). Cependant, la balance des services avec le Royaume-Uni est également favorable à la France (+1,4 milliard en 2014), notamment grâce au tourisme, alors que la plupart des pays y enregistrent un déficit bilatéral sur les services. Hors tourisme, la balance des services de la France présente néanmoins un déficit bilatéral de -0,7 milliard.

Le Royaume-Uni représente le plus gros excédent bilatéral français

Partenaire privilégié de la France, le Royaume-Uni figure au 5^{ème} rang des clients (7,1% des ventes) et au 8^{ème} rang des fournisseurs (3,9 % des achats). Il est de loin le premier excédent bilatéral de la France avec 10,8 milliards en 2014, devant Hong-Kong (3,8 milliards) et les Emirats arabes unis (3 milliards). Cet excédent passe de 8,6 milliards en 2004 à 10,8 milliards en 2014 mais connaît une baisse marquée en 2009 (6,2 milliards) avant d'atteindre un plancher en 2011 (5,8 milliards). Depuis 2011, la consolidation de l'excédent vient surtout de la hausse des exportations qui s'explique pour partie par le différentiel de croissance du PIB favorable au Royaume-Uni.

L'amélioration du solde bilatéral au cours des trois dernières années reflète le dynamisme des exportations (+2,8 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2014). Elles semblent bénéficier de la dépréciation de l'euro face à la livre depuis 2009, et plus particulièrement depuis mi-2014. Parallèlement, les importations reculent de 3,7 % l'an entre 2011 et 2014, en raison de la chute des achats de produits pétroliers raffinés, en lien avec le reflux des prix.



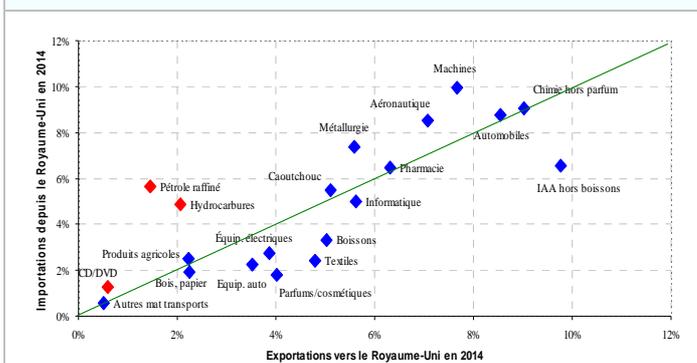
L'excédent français repose sur les produits manufacturés

L'excédent de la France vient essentiellement des produits manufacturés dont le solde de 12 milliards en 2014, a progressé de près de 50 % par rapport à 2011, malgré la nette réduction du surplus automobile. L'excédent agricole, marginal (0,2 milliard), tient principalement aux céréales, la France étant le premier fournisseur du Royaume-Uni. En revanche, le solde énergétique est déficitaire (-1,5 milliard), bien qu'en nette réduction depuis 2012, grâce à la chute des approvisionnements en produits pétroliers (brut et raffiné).

Les échanges de biens manufacturés entre la France et le Royaume-Uni portent sur des produits similaires, ce qui reflète un commerce intra-branche très important ainsi qu'une forte proportion d'échanges intra-groupes.

C'est le cas notamment de la chimie, deuxième produit d'exportation et d'importation. L'aéronautique et la pharmacie se classent également parmi les premiers produits échangés entre les deux pays. Ces trois postes (chimie, aéronautique et pharmacie), où dominent les échanges intra-groupes, représentent ensemble près du quart des exportations et des importations.

Graph.4 : Echanges entre la France et le Royaume-Uni par produit en 2014 (en milliards d'euros)



Source : Douanes

Si les échanges pharmaceutiques, pour la première fois excédentaires en 2014, contribuent le plus fortement à l'amélioration du solde depuis 2011, l'automobile (véhicules+équipements) représente le second excédent manufacturier avec le Royaume-Uni (1,5 milliard en 2014). Cependant, l'excédent automobile accuse le plus gros recul du solde depuis 2004 (-2,3 milliards entre 2004 et 2014). Ce repli traduit le processus de réindustrialisation engagé au Royaume-Uni dans les années 2000, grâce à l'amélioration de la compétitivité permise par la faiblesse du coût salarial horaire (24 € dans le secteur manufacturier, contre 37 € par la France selon l'enquête sur le coût de la main d'oeuvre d'Eurostat). La réorientation de la production vers le haut de gamme, opérée par des investisseurs étrangers (Nissan, BMW), participe également à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie automobile outre Manche.

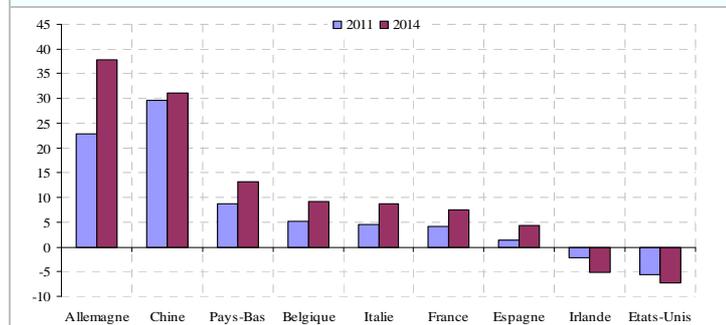
Les produits agroalimentaires génèrent un excédent conséquent avec 2,6 milliards. Les boissons représentent un tiers des ventes et contribuent au tiers de l'excédent agroalimentaire. Le Royaume-Uni est en effet la première destination des ventes de vins français au monde, devant les Etats-Unis et l'Allemagne. Le Royaume-Uni achète également à la France des produits laitiers (notamment fromages), des préparations alimentaires (café, chocolat, sucre) et des aliments pour animaux.

Outre les vins et les fromages, les produits de luxe, points forts habituels des exportations françaises, contribuent aussi à l'excédent bilatéral avec le Royaume-Uni : habillement/chaussures, maroquinerie/bagagerie, parfums/cosmétiques, joaillerie/bijouterie.

Les principaux partenaires du Royaume-Uni dégagent également des excédents manufacturiers

Comme la France, les principaux pays partenaires du Royaume-Uni enregistrent des soldes bilatéraux manufacturiers positifs et croissants, à l'exception des Etats-Unis et de l'Irlande qui sont déficitaires. L'Allemagne, deuxième partenaire du Royaume-Uni après les Etats-Unis, affiche le plus gros excédent, à 37,8 milliards en 2014, en hausse de 15 milliards par rapport à 2011. Cette bonne performance est surtout liée au dynamisme des exportations allemandes, dont la croissance annuelle moyenne entre 2011 et 2014 (+9,3 %) est nettement supérieure à celle de la France (+4,8 %).

Graph.5 : Soldes manufacturiers des principaux partenaires du Royaume-Uni en 2011 et 2014 (en milliards d'euros)



Source : Eurostat

Parmi les partenaires européens, les Pays-Bas arrivent en deuxième position en termes d'excédent manufacturier vis-à-vis du Royaume-Uni (13,1 milliards en 2014, après 8,8 milliards en 2011). Les excédents de la Belgique, de l'Italie et de la France sont de niveau comparable (autour de 8 ou 9 milliards). Ils ont doublé entre 2011 et 2014, grâce à l'augmentation des exportations et dans une moindre mesure du fait de la diminution des achats. Si pour l'Espagne le niveau de l'excédent bilatéral avec le Royaume-Uni se trouve encore nettement en dessous de ceux des pays cités précédemment, il progresse à vive allure, en raison de la hausse vigoureuse des exportations. En Europe, l'Irlande est le seul pays présentant un déficit manufacturier avec le Royaume-Uni. Ce déficit s'est creusé par rapport à 2011, passant de -2,3 milliards à -5,2 milliards en 2014, du fait non seulement du recul des ventes (-3,7 % par an) mais aussi de l'augmentation des achats (+5,0 %).

Hors Union européenne, la Chine représente le principal excédent bilatéral manufacturier avec le Royaume-Uni (26 milliards en 2014). Cependant, sa progression est relativement faible depuis 2011 (+1,4 milliard), car le taux de croissance des importations chinoises en provenance du Royaume-Uni (+20,3 % l'an en moyenne), essentiellement des véhicules automobiles, dépasse largement celui des exportations (+6,0 %). D'autre part, les Etats-Unis, premier client du Royaume-Uni, voient leur déficit manufacturier s'accroître, de -5,5 milliards en 2011 à -7,2 milliards en 2014.